

●●● Fiche enseignant Angoumois

CONSTRUCTION ET PROPRIÉTAIRES

Ce chalutier construit en 1969 par les Ateliers et Chantiers de Dieppe à été commandé par Jean-Claude Menu, Armateur de l'Association Rochelaise de Pêche à Vapeur (ARPV). *« L'Angoumois est le deuxième pêche arrière que j'ai fait construire »* explique-t-il. *« Il a été précédé par le Saintonge. Je voulais des chalutiers de 38 mètres pêche arrière avec rampe et entrepont. Cette disposition n'existait alors que sur les navires de 55 à 65 mètres. Les chantiers de Dieppe ont accepté de les réaliser. Ils se sont révélés d'excellents bateaux. D'ailleurs avec l'Angoumois, je n'ai jamais eu de pépin. »*

De 1969 à 1978, le chalutier va travailler au nord et à l'ouest de l'Espagne et à l'ouest du Portugal pour le merlu et la dorade dite « dorade rochelaise » (avec un point noir) jusqu'à la latitude des Berlingues. A l'automne et surtout au printemps, l'Angoumois fréquentait les eaux du sud Irlande pour le gros merlu et la grosse raie. *« A cette période nous faisons une pêche de luxe »* dit Jean-Claude Menu, *« 90 % de merlus, merluchons et dorades et 10 % de divers »*. *C'était la belle époque de la pêche rochelaise, celle qui a établi sa réputation de port où on trouvait du poisson frais de première qualité. »*

En 1984, Jean-Claude Menu décide de se séparer de l'Angoumois. *« C'est le dernier bateau que j'ai conservé. Je l'ai vendu à un armement grec, mais le gouvernement a refusé le visa et a subventionné la SARMA qui l'a racheté »*. Joseph Puillon se souvient très bien du chalutier car il en a été le patron de 1970 à 1978, *« j'ai commandé le Saintonge, ensuite je suis passé sur l'Angoumois. En même temps on a quitté l'Espagne pour le Nord. On allait travailler dans les eaux du Nord Irlande et de l'Ouest Ecosse. On pêchait toujours du poisson blanc (merlu, merluchon, dorade) mais il était en diminution. Quand les Espagnols sont arrivés avec leurs palangriers, ils nous ont barré la route et on a été chassé de toutes les zones de pêche. A partir de là, on a ramassé surtout du divers (morues, lieux noirs, etc.). En mai 1986, un palangrier Espagnol aborde l'Angoumois et coupe ses deux fûnes, tout le train de pêche, chalut, câbles et panneaux sont perdus, un acte de piraterie qui restera impuni. »*



L'Angoumois en 1993

En panne de moteur depuis le mois d'avril 1991, ce navire vieux de 23 ans a largement dépassé le temps moyen d'une carrière de chalutier. Sa remise en service nécessiterait des travaux trop onéreux et difficilement rentabilisables vu l'âge de ce bâtiment. La SARMA, le dernier armement industriel rochelais qui a été créé par les mareyeurs pour maintenir cette activité, décide de s'en séparer en 1993. L'armateur entreprend les démarches nécessaires pour profiter des dispositions du plan Mellick, plan élaboré pour inciter par des aides financières à l'arrêt d'activité d'une partie de la flotte de pêche. Ce plan répond aux directives européennes visant à diminuer la pression exercée sur la ressource et éviter la surpêche.

Patrick SCHNEPP et Yves GAUBERT se mobilisent alors pour sauver ce témoin du patrimoine maritime rochelais. Ce type de chalutier pêche arrière a, en effet, marqué toute une période de l'histoire de cette activité à La Rochelle.

Classé au titre des Monuments Historiques en septembre 1993.